## PLR Les Libéraux-Radicaux

**Yverdon-les-Bains et environs** 

# Vague Bleue



### Des faits, pas des promesses

«Les promesses rendent les fous joyeux», dit le proverbe. Mais la population yverdonnoise n'est pas folle. Elle préfère les faits. Ça tombe bien, nous aussi. Face à la liste interminable de «généreuses» propositions de la gauche, qui ressemble à une liste à la Prévert et dont on se demande, entre autres interrogations, comment elles seraient financées et surtout par qui, nous préférons exposer calmement des éléments vérifiables, des réalisations, des projets concrets – la marque de fabrique de notre majorité PLR.

Non, Yverdon n'est pas «en retard»: elle est même pionnière en de nombreux domaines (innovation, soutien à l'emploi et aux commerces, infrastructures scolaires et sportives, plans de quartier), grâce à l'engagement incessant de nos représentants à la Municipalité et au Conseil communal. Non, la culture n'est pas prétéritée – le budget qui lui est alloué a augmenté d'un million et demi de francs!

## Yverdon-les-Bains, une ville agréable

Verdir la ville, créer des espaces de respiration et de détente pour les Yverdonnoises et les Yverdonnois, c'est le sens de l'action du PLR. Pour que l'on soit bien à Yverdon-les-Bains aujourd'hui et encore plus demain. La transformation de la Place d'Armes en est l'exemple symbolique: ce sera la carte de visite d'Yverdon-les Bains et un atout majeur de son attractivité. Re-découvrons ce projet porté avec engagement et conviction pas nos élus PLR.



Non, la Ville n'est pas pingre avec ses aides Covid: cumulées, elles atteignent près de 2 millions!

Nous luttons chaque jour avec force et conviction pour faire d'Yverdon-les-Bains une ville + forte. Encore une preuve? L'engagement extraordinaire de notre Syndic Jean-Daniel Carrard pour trouver une solution crédible, solide et à long terme afin de conserver les Ateliers CFF et leurs 600 emplois dans notre région. Et cet engagement est en passe de réussir!

Alors le 7 mars, ne nous trompons pas. Aux promesses d'un jour, préférons les faits. Et votons les listes PLR, à la Municipalité et au Conseil communal.



Laurent Roquier, Président



#### **LES JARDINS**

Les enjeux en termes d'espaces verts et de biodiversité sont au cœur du projet de la nouvelle Place d'Armes. La dimension généreuse du projet permettra la création de différents espaces et d'une palette de milieux diversifiés. Un jardin d'agrément occupera le parvis du théâtre et pourra accueillir une diversité d'usages. Il sera composé d'un écran végétal qui offre une palette riche et variée, de formes et de couleurs. Au deuxième plan apparaîtra le mail arboré de l'esplanade des Remparts, composé de d'arbres de taille plus imposante plantés en plein terr

#### **LE KIOSQUE**

Construit en 1925 à proximité du Casino, le pavillon du kiosque à musique était destiné avant tout aux fanfares et aux chœurs locaux. Ce pavillon fait partie de l'histoire du lieu et la Municipalité souhaite son maintien sur la nouvelle Place d'Armes. Finalement, c'est sur une petite placette jardinée sur la partie ouest du parc que le kiosque trouvera son nouvel emplacement. Sa nouvelle position mettra en valeur la nouvelle entrée du Collège et préservera des vues dégagées sur les bâtiments emblématiques de la Place d'Armes.





#### **LE BASSIN**

Le parc paysager sera bordé au sud par un grand bassin d'agrément. Traversant la place d'est en ouest, ce plan d'eau rappellera l'ancienne rive du lac, qui épousait le centre historique jusqu'aux corrections des eaux du Jura. Le plan d'eau de faible profondeur sera composé de 4 bassins indépendants, proposant différents types de fonctionnement et animations.

#### Planning général des travaux

Travaux des réseaux primaires (STE-SEY)
Travaux du parking souterrain (Marti-Amag)
Finalisation parking et travaux zone de rencontre
Travaux d'aménagement de la Place d'Armes

#### Les échéances administratives

Phase d'examen préalable au niveau cantonal Retour des examens préalables et adaptations Enquêtes publiques simultanée des 4 projets Traitement des oppositions Autorisation de bâtir Préavis III au Conseil Communal Printemps 2021 (14 mois) Hiver 2022 (26 mois) Eté 2024 (6 mois) Printemps 2024 (10 mois)

décembre 2020 avril 2021 juin 2021 août – sept. 2021 novembre 2021 Eté 2022

Les dates mentionnées ne prennent pas en compte les éventuelles oppositions ou remarques sur les différentes enquêtes publiques.

#### LA NOUVELLE ESPLANADE

La nouvelle esplanade des Remparts permettra d'améliorer la qualité de vie et d'offrir plus de sécurité à tous les usagers. La circulation automobile sera limitée à 20 km/heures et canalisée au centre de l'espace, où se situeront les rampes permettant l'accès au parking souterrain. Les piétons seront prioritaires et pourront utiliser toute la chaussée. Plusieurs aménagements seront également dédiés aux cycles.

Des terrasses de cafés ou restaurants pourront prendre place sur le parvis des Remparts, en lien avec les commerces situés devant le front bâti. Des emplacements y seront réservés pour le marché hebdomadaire et mensuel, qui accueilleront les exposants et commerçants. La Promenade Auguste-Fallet sera aménagée afin de pouvoir accueillir des manifestations ou évènement plus occasionnels.





### Pour la Municipalité, votez la liste PLR + UDC + vert'libéraux Pour le Conseil Communal, votez la liste n°2





DEMAIN



Récemment, les partis de gauche ont diffusé un tout-ménage intitulé «Yverdon autrement». Ce document comporte un nombre conséquent d'inexactitudes et d'erreurs. Il nous semble important de livrer aux Yverdonnoises et Yverdonnois des faits tangibles et vérifiables au lieu de ces approximations.

#### COVID

Ce qu'ils disent: Yverdon-le par la la la la cordé que 500'000 CHF en aides pour soutenir la popula de la cette pandémie.

#### **LES FAITS**

Les aides accordées depuis le début de la pandémie se sont montées à **1.9 million** de francs, soit près de **4X le montant annoncé par la gauche.** Dans le détail, on relève les éléments suivants en matière d'aides pour le COVID:

#### Economie et emploi

- fonds de soutien COVID aux personnes physiques et morales: CHF 500'000.-
- bons de CHF 50.- aux collaborateurs: CHF 53'000.-
- bons d'achat en collaboration avec la SIC: CHF 20'000.-
- opération Yverdon Solidaire: CHF 20'000.-
- opération repas collaborateurs mai-juin 2020: CHF 12'300.-
- contribution pour opération Assiettes Solidaires: CHF 56'000.-

#### Culture, Sport et loisirs

- maintien des subventions accordées aux sociétés culturelles: CHF 485'000.-
- aides pour non-utilisation du budget: CHF 100'000.- (direction + théâtres)
- remboursement des billets pour les spectacles annulés: CHF 165'000.-
- maintien des subventions accordées aux sociétés sportives: CHF 285'000.-

#### Bâtiments et locaux

- abandon des loyers commerciaux: CHF 184'000.-
- suspension de l'encaissement des redevances sur les droits de superficie: CHF 11'200.-

#### **CENTRE-VILLE**

Ce qu'ils disent: face aux défis qui la saillent, le centre-ville ne fait l'objet d'aucune politique d'aucune d'un tissu d'activités variées, à sa promotion, son al manure et son embellissement

#### **LES FAITS**

Sous notre majorité, en 2017, nous avons créé un poste de Délégué à l'économie, qui au travers de ses missions:

- renforce les actions de la Ville en matière de promotion économique
- offre un support solide à l'ensemble du tissu économique local
- coordonne les demandes des entreprises et simplifie les contacts de celles-ci avec les services de l'administration.
- participe étroitement aux réflexions menées dans le cadre des grands projets développés par la Ville
- veille à la défense du tissu commercial dans l'objectif permanent de la redynamisation du centre-ville (par exemple avec mise sur pied d'animations en partenariat avec les associations culturelles,...)



#### MOBILITÉ ET URBANISME

Ce qu'ils disent: l'accomération yverdonne «mauvais élève» de la faction atière de projets dé losés et initiés.

#### **LES FAITS**

Le taux de réalisation des mesures est faible dans toute la Suisse romande. Les cantons romands ont fait au départ une interprétation différente de la définition de l'agglomération. Ainsi, dès le départ, les cantons romands ont eu du retard sur la réalisation des projets.

L'agglomération n'a pas déposé de PA3, car les mesures prévues par le PA1 et PA2 n'étaient pas toutes réalisées. En revanche, l'agglomération prépare le PA4 à déposer au plus tard en septembre 2021.

Depuis 2012, Yverdon n'est pas restée les bras croisés. De nombreux projets ont été développés depuis 2015. Le Plan directeur localisé Gare-Lac a été finalisé et la Ville travaille sur quatre des cinq plans d'affectation qui composent ce périmètre. Trois d'entre eux sont à des stades très avancés.

#### Communiqué



#### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Ce qu'ils disent: sur la 15aine de plans de quartier yverdonnois, seuls Haldimand-St-Roch et La proposition ont été réalisés. Aucune stratégie d'urbanisation na FAUX no oeuvre pour les zones identifiées par le projet d'agulemeration de 2007

#### **LES FAITS**

En 2015, 11 plans de quartier (aujourd'hui appelés plans d'affectation-PA) étaient en développement. Nous avons réalisé le PA Clendy-Dessous. Le PA Verdan est à bout touchant, 3 PA sur le périmètre Gare-Lac sont à des stades très avancés et le 4ème avance également bien. Seuls 3 PA ont été repoussés pour des questions liées au fait qu'ils sont en zone agricole et en SDA (surfaces d'assolement).

Nous avons réussi à poursuivre ces développements à un bon rythme, tout en consacrant aussi les ressources nécessaires au développement extrêmement rapide et exigeant du Parc Scientifique et Technologique (PST).

#### **CRÈCHES**

Ce qu'ils disent: Qu'Yverdor le places d'accueil et crè la FAUX de le taux de couverture est actuellement de 40%

#### **LES FAITS**

La création de places d'accueil pour la petite enfance est un sujet important pour la majorité et nous y sommes sensibles. A titre d'exemple, récemment nous avons inauguré l'unité d'accueil pour écoliers de Fontenay comportant 48 places. Nous avons aussi convenu avec les eHnv d'intégrer une crèche lors de l'agrandissement de l'hôpital.

Sur Y-Parc, le promoteur de Kindercity a sollicité le JECOS pour y intégrer une crèche. Sa demande a été simplement rejetée par les services du Municipal socialiste en charge! Plutôt cocasse, vous en conviendrez!

#### **CULTURE**

Ce qu'ils disent: le budget de la culture est faible et la Ville n'y consacrerait pas asse FAUX.

#### **LES FAITS**

Entre 2015 et 2021, le budget dédié à la culture a augmenté de **1.5MCHF**, passant de 6.5MCHF à 8 MCHF, **soit une augmentation de 24%! et nous continuons à investir!** 

#### **EGALITÉ**

Ce qu'ils disent: La ville d'Yverdon es ain discrimante envers les femmes, car n'ayant pas signé la Charit AUX dité salariale dans le secteur public lancée par la Conféderation de 1800.

#### LES FAITS

Au sein de la Ville d'Yverdon-les-Bains, il n'y a pas de distorsion salariale puisque les salaires sont liés à une fonction et à des compétences, indépendamment du genre de la personne titulaire du poste.

Puisque nous parlons de parité, relevons les propos de Madame la Municipale Carmen Tanner dans sa tribune libre parue dans le journal La Région, dans laquelle elle fait part de son souhait de travailler à la question de l'égalité hommes – femmes. Nous constatons que lorsqu'il s'est agi de remplacer les trois directrices de trois institutions culturelles, Madame la municipale en charge de ces remplacements a porté ses choix sur trois candidatures masculines.... Vous avez dit contradictoire?

#### **FINANCES**

Ce qu'ils disent: pour éviter une hausse d'impôts, les taxes diverses ont augmenté durant la législature de plus de 5 millions de francs par autres à la que les comptes de l'autres d'objets du patrimoine représentant des montants similaires: Ancienne-Poste, ferme des Cygnes, Verdan, en attendant Gare-Lac.

#### **LES FAITS**

L'augmentation des taxes s'explique, notamment, par:

- l'introduction obligatoire de la taxe forfaitaire sur les déchets (+2.3MCHF), taxe pour laquelle Yverdon-les-Bains a été parmi les dernières communes à l'introduire
- la demande du Conseil communal d'augmenter les tarifs des ports et places d'amarrage et d'hivernage
- un objectif de recettes supplémentaires sur les places de parc en ville, mesure par ailleurs qui encourage aussi le report vers les autres formes de mobilité
- la nécessité de couvrir les frais du Contrôle des habitants

Enfin, et c'est là aussi cocasse que la critique vienne de la gauche, la hausse des taxes du prix de vente de l'eau (+ 380'000 CHF) et celle de la taxe cantonale pour l'électricité (+ 46'000 CHF), ont été demandées par le dicastère dirigé par le municipal socialiste M. Dessemontet. Incohérence quand tu nous tiens...



#### COMMENT VOTER PLR? COME VOTARE PLR? COMO VOTAR PARA PLR? COMO VOTAR PLR? KAKO GLASATI ZA PLR?



POUR LE CONSEIL COMMUNAL
PER IL CONSIGLIO COMUNALE
PARA EL AYUNTAMIENTO DE LA CIUDAD
PARA O CONSELHO COMUNAL

ZA GRADSKO VEĆE

Prendre la liste PLR.
Prendere la lista PLR.
Coger la lista del PLR.
Pegar à lista do PLR.
Ilzeti listu PLR.

Il est possible de doubler le nom d'un ou plusieurs candidats.

È possibile raddoppiare il nome di uno o più candidati.

Es posible dar un voto suplementario a un mismo o varios candidatos.

É possivel dobrar o voto de un ou mais candidatos.

Moguce je dati samo jedan glas istom kandidatu



A LA MUNICIPALITÉ
PER LA MUNICIPALITÀ
AL MUNICIPIO
PARA MUNICIPALIDADE
ZA OPSTINU

Prendre la liste PLR.
Prendere la lista PLR.
Coger la lista del PLR.
Pegar à lista do PLR.
Uzeti listu PLR.

On ne peut donner qu'une seule voix à un même candidat. Impossible de cumuler. Si può dare un solo voto allo stesso candidato. Impossibile raddoppiare il voto. Solo podemos dar un voto a un mismo candidato. No se pueden acumular. Sò pode dar um voto a um candidato Impossivle cumular.

Moguce je dati samo jedan glas istom kandidatu



Glisser les 2 listes ainsi que le bulletin des votations fédérales dans l'enveloppe jaune.

Inserire le liste 2 accompagnate dal bollettino delle votazioni federali nella busta gialla.

Introducir las 2 listas además de la papeleta de las votaciones federales dentro del sobre amarillo.

Deslize as 2 listas para o envelope amarelo. Staviti te 2 liste zajedno u žutu kovertu.





Glisser l'enveloppe jaune dans l'enveloppe de transmission (grande grise), ainsi que «la carte de vote» avec l'adresse face à la fenêtre.

Inserire la busta dentro la busta di transmissione (grande grigia), accompagnata dalla carta di votazione con l'indirizzo di fronte alla finestra.

Introducir el sobre amarillo dentro del sobre de transmisión (el sobre grande gris), además de la papeleta de voto con la dirección en la ventana del sobre.

Insira o envelope amarelo no envelope de transmissão (cinza grande), bem como o cartão de eleitor com o endereço voltado para a leitura.

Staviti žutu kovertu u veliku sivu kovertu zajedno sa biračkom kartom, okrenuti biračku kartu da se adresa isporuke vidi koz prozor.

N'oubliez pas les délais pour envoyer votre enveloppe!

Non dimenticate la data di scadenza per rimandare la busta delle votazioni! ¡No olvide los plazos para enviar su sobre Não se esqueça dos prazos para o envio do seu envelope

Ne zaboravite rokove za slanje koverte!

Mardi en courrier B Martedì Posta economica B

Martes en correo B
Terça-feira em Correio B
Do utorka B postom

Jeudi en courrier A Giovedì Posta prioritaria A

Jueves en correo A

Quinta-feira en correio A

Do cetvrtka A postom

Jusqu'au matin des élections dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville – 7 mars

Sino al mattino stessa delle elezioni direttamente nella cassetta del Hôtel de Ville – 7 marzo

Hasta la mañana de las elecciones dentro del buzón de su Hôtel de Ville – 7 marzo

Até à manhã das eleições na caixa do correio da Municipalidade - 7 de Março

Biračko mjesto Do nedelje 7.og marta na biračkim mjestima

plry.ch



8